



## voiture de fonction cadre commercial trajets

Par **JUJO**, le **27/03/2013** à **22:04**

bonjour

j ai une voiture de fonction 4 places environ 30 000 euros et j ai des avantages en nature.

j ai le droit de l utiliser a des fins personnelles.

je ne paye ni le carburant ni le reste.

cependant,on m oblige une fois par semaine de venir au bureau qui est a 80 km de chez moi aller soit 160 km par semaine.

dans l année je fais environs 80 000 km par an.

on me dit que le trajet du lundi est considéré comme trajet personnel pour mes kilomètres annuels personnels.est ce la cas?ou que faut il que je fasse

merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **28/03/2013** à **09:01**

Bonjour,

En tout cas a priori, ce ne sont pas des déplacements professionnels mais bien des trajets

En fait si vous êtes salarié itinérant, il devrait être déterminé un temps moyen de trajets même pour les autres jours et ce n'est que ce qui le dépasse qui devrait constituer des déplacements professionnels...